Dépenses pharaoniques.

Ainsi, il suffit donc au **Maire de Chartres**, de claquer des doigts, pour avoir des **interviews à la carte** et publiés dans le « journal » local ?

Il nous dévoile **SES** projets, **tous plus couteux, grandioses et fantasques.**

MédiaChartres, étant savamment évité (et pour cause).

Ceci nous ramène, à une chanson de **Michel Sardou,** « **Les lac du Connemara** » et particulièrement à ce passage :

« Là-bas au Connemara
On sait tout le prix du silence
Là-bas au Connemara
On dit que la vie
C'est une folie
Et que la folie
Ça se danse »

Alors il est certain et indiscutable, que nous avons d'excellents danseurs à Chartres !

Mais dans les pages de « p**etites annonces**« , à aucun moment le

Maire n'aborde, **le FINANCEMENT**

Question certainement très indiscrète, mais **MédiaChartres** aime la transparence (**la vraie**) ! Et ce qui nous intéresse, c'est le « **cash-flow**« , soit la capacité d'autofinancement d'une entreprise ou collectivité, correspondant au bénéfice après impôt augmenté des amortissements et réserves **hors dettes** (et là … les choses se compliquent !).

Et cette question légitime, tout le monde la pause. Sur le sujet, même le comptable **M. Franck M.** y perd son latin, et il faudra beaucoup de persévérance et de temps, à la **Cour des comptes** et au prochain contrôle du **PNF** pour commencer à comprendre, et aussi **beaucoup (peut-être même plus)** d'années aux Chartrains, pour « **éponger** » le passif (actuel et … à

venir) de la Ville, créé par M. **le Maire et ses adjo**

Alors : banques étrangères, pierre philosophale (1), Euro

million , trésors des Templiers ?

(1)**La Pierre philosophale en alchimie** est le moyen de réaliser

une conversion : au contact des métaux « épais », elle les transforme **en or.**

Le Week-end prochain, à l'occasion des journées du patrimoine et des portes ouvertes, aurons nous accès aux secrets et à des révélations fracassantes (ou pas) ?

Martine Leroy

La nébuleuse arrière boutique du béton de Chartres !

Une partie de l'équipe de **MédiaChartres**, a enquêtée sur les coulisses **des bétonneurs**.

PERMIS DE CONSTRUIRE
CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC

AUTORISATION DE TRAVAUX
N° Autorisation de travaux : 01 028 005 20G 0090
Délivrée le : 09/06/2021
Par : Madame Karine DORANGE - Adjointe à l'urbanisme et aux Travaux
Bénéficiaire : SAS BP1 CHARTRES - 7 rue Balzac - 75008 PARIS
Nature des travaux : Construction d'une résidence séniors, d'une résidence sociale, 2 bâtiments collectifs et de 10 maisons individuelles
Adresse des travaux : 14 et 16 boulevard Clemenceau
DN 0275, DN 0276, DN 0285, DN 0286, DN 0287, DN 0288, DN 0289, DN 0290, DN 0291, DN 0292, DN 0293, DN 0382, DN 0383, DN 0385, DN 0386
28000 CHARTRES
Architecte : ESTIMATE Atelier d'Architecture,
4 bis rue Saint Barthélemy - 28000 CHARTRES
Surface de plancher autorisée : 17 398 m²
Hauteur de la/des construction(s) : 15,20 m
Surface des bâtiments à démolir : 31 m²
Superficie du terrain : 15 494 m²
Le dossier peut être consulté sur rendez-vous :
Hôtel de Ville de Chartres, Service urbanisme et travaux
32, boulevard Chasles - 28000 CHARTRES
CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC

Ils se dissimulent derrière des « **flous et vides juridiques** », dans des labyrinthes saumâtres de nombreuses et obscures Sociétés écrans.

Mais, nous allons vous dévoiler le système.

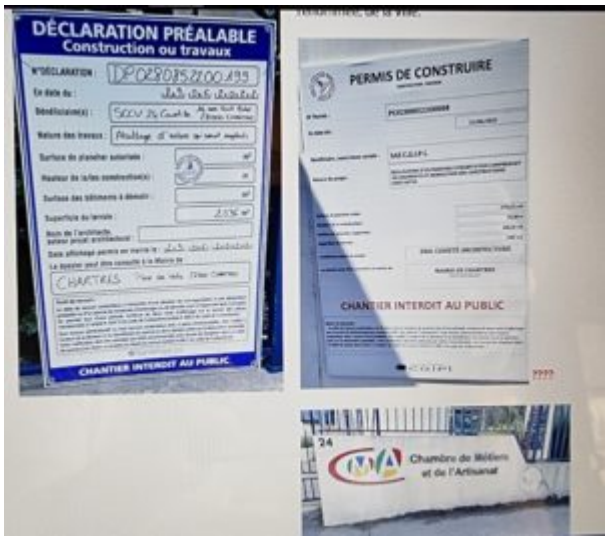

SCCV DE LA RESIDENCE COURTILLE

PARTAGER LE LIEN VERS CETTE FICHE ENTREPRISE

839 709 532 R.C.S. CHARTRES
Greffe du Tribunal de Commerce de CHARTRES

INFORMATIONS SUR L'ENTREPRISE SCCV DE LA RESIDENCE COURTILLE

IDENTITÉ | ÉTABLISSEMENT(S) | 2 ACTES DÉPOSÉS | ANNONCES BODACC

SIÈGE SOCIAL
14 RUE SAINT-MICHEL
28000 CHARTRES
Voir le plan

FORME JURIDIQUE
Société civile de construction vente

ACTIVITÉ (CODE NAF)
41100 : Supports juridiques de programmes
Autres entreprises avec la même activité dans le département : EURE ET LOIR

INSCRIPTION
Immatriculée le 21/05/2018.

BÉNÉFICIAIRES EFFECTIFS
Consulter les bénéficiaires effectifs

INFORMATIONS SUR L'ENTREPRISE S.C.C.V. EXPANSION

IDENTITÉ | ÉTABLISSEMENT(S) | 2 ACTES DÉPOSÉS | ANNONCES BODACC

SIÈGE SOCIAL
14 RUE SAINT-MICHEL
28000 CHARTRES
Voir le plan

SIRET
829 175 579 00012

FORME JURIDIQUE
Société civile immobilière de construction vente

ACTIVITÉ (CODE NAF)
41100 : Supports juridiques de programmes
Autres entreprises avec la même activité dans le département : EURE ET LOIR

INSCRIPTION
Immatriculée le 28/04/2017.

BÉNÉFICIAIRES EFFECTIFS
Consulter les bénéficiaires effectifs

https://entreprises.lefigaro.fr/sccv-24-courtille-28/entreprise-912619251

Comme il est visible, sur ce document, tout nous renvoie toujours, à la rue **Saint Michel**, ou se trouve le siège des annexes et satellites, de la Mairie de Chartres.

La direction en a été confiée, à **l'adjointe en charge de l'urbanisme**, qui cumule des dizaines d'autres mandats et fonctions.

Ici liens : https://dirigeant.societe.com/dirigeant/Karine.DORANGE.57266720.html

et https://www.hatvp.fr/%20fiche-nominative%20/?declarant=dorange-karine

et : https://www.infogreffe.fr/entreprise-societe/829175579-s-c-c-v-expansion-280117D001710000.html

Chacun pourra constater, qu'il n'existe **RIEN** sur **2021** (chômage ou bénévolat) et la décroissance des rémunérations au fil des années, compensée par la croissance des mandats.

Vous pourrez voir en bas de page, la présence, d'une petite partie des autres membres du « **Club** » **V.I.P**. de **Chartres** et

Chartres Agglo.

Nous nous sommes intéressés à **la Société SCCV 24 boulevard de la courtille**, document qui établi de façon formelle, le lien étroit avec **M. Philippe Bourguignon, de la SAS C.G.I.P.I** promoteur.

Extrait : **AVIS DE CONSTITUTION** Suivant acte reçu par Me Louis MARCEUL, Notaire Associe, Membre de la SAS dénommée « ALTER EGO NOTAIRES », titulaire d'un office notarial à Chartres (Eure-et-Loir), 12 rue du Bois-Merrain, **le 14/04/2022**, a été constituée une société civile de construction vente ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : : **SCCV 24 COURTILLE. Capital social : 1.000 EUR**. Les apports sont en numéraire. **Siège social : Chartres (28000), 14 rue Saint-Michel**. **Objet : l'acquisition d'un immeuble à CHARTRES, 24 boulevard de la Courtille, la construction sur ce(s) terrain(s)d'immeubles collectifs à usage principal d'habitation, la vente en totalité ou par fractions, des locaux construits, avant ou après leur achèvement, accessoirement leur location.** Gérance : Le premier gérant de la société est la **COMPAGNIE GÉNÉRALE D'INVESTISSEMENT ET DE PROMOTION IMMOBILIÈRE, CGIPI, dont le siège est à PARIS (75008), 128 rue la Boétie**

Encore une domiciliation : https://www.societe.com/entreprises/128_rue%20la%20boetie/75008_PARIS.html

https://www.societe.com/societe/compagnie-generale-d-investissement-et-de-promotion-immobiliere-414401752.html

Adresse, d'une simple domiciliation : (comme, au 7 rue de la

Boétie 75008 Paris)

https://www.societe.com/entreprises/128_rue%20la%20boetie/75008_PARIS.html

MédiaChartres, à encore quelques paramètres à vérifier, pour boucler le dossier « **Laisse béton**

».

Alexandra Simoni

Bienvenue chez . . . nous !

MédiaChartres vous explique, **LA** raison des constructions qui détruisent l'aspect pittoresque et historique ainsi que ce qui faisait le charme de **Chartres**, au détriment de la **frénésie de la rentabilité financière** sans fin.

Pour mieux comprendre, la folie croissante du « **bétonnage intensif** » des Villes (avec **Chartres** en bonne place), il faut

résonner comme les investisseurs (**sans état d'âme**).

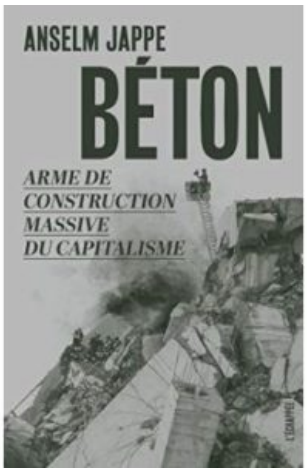

https://renverse.co/analyses/article/pour-en-finir-avec-le-beton-arme-et-son-monde-2939

Explications :

Immobilier : quelles villes sont les plus intéressantes pour un investissement locatif ?

Avec une inflation qui ne cesse de croître (plus de 6%) tous les investisseurs sont à la recherche du meilleur placement pour leur argent. Et l'immobilier locatif peut s'avérer une « bonne opportunité », voici les 10 villes dans lesquelles il fait « bon d'investir », ou le bétonnage ne cesse JAMAIS, offrant de perpétuelles et constantes possibilités.

« Vous souhaitez vous lancer dans un investissement immobilier mais ne savez pas sur quelle ville miser ? Selon une étude menée par la **société Masteos** *(1)*, qui se présente comme spécialiste de l'**investissement locatif** clé en main, **le podium pour la rentrée 2022** se compose de **Thionville, Metz et Draguignan**, avec respectivement un rendement brut moyen de 6,80%, 6,76% et 6,63%. »

Thionville en tête du classement

Top 10 des villes françaises pour un investissement locatif		
Classement	**Rendement brut moyen**	**Prix moyen du m2**
1 – Thionville	**6,80%**	**2207 euros**
2 – Metz	**6,76%**	**2129 euros**
3 – Draguignan	**6,63%**	**2280 euros**
4 – Colmar	6,58%	2134 euros
5 **– Chartres**	**6,26%**	**2225 euros (aller,encore un effort) !**
6 – Melun	6,20%	2864 euros
7 – Lorient	6,14%	2385 euros
8 – Annemasse	6,06%	3289 euros
9 – Arles	6,01%	2556 euros
10 – Quimper	5,91%	2070 euros

Parmi les autres villes du Top 10, on retrouve **Chartres** et Melun, deux villes situées en région parisienne. Il faut dire **qu'avec l'avènement du télétravail**, les particuliers n'hésitent plus à quitter la capitale au profit de villes moyennes. **Pour les investisseurs dans l'immédiat, miser sur ces destinations peut donc être un bon plan, mais attention …, à revoir dans 5 ou 10 ans !**

(1) Étude menée par « **Masteos** » sur le rendement brut estimé au regard du prix moyen du mètre carré par « **Meilleurs Agents** » dans des villes de plus de 40 000 habitants.

La principale raison du **bétonnage de Chartres** n'est donc pas « **le manque de logement** » (comme **certains** voudraient le laisser croire, et prennent honteusement comme prétexte), mais bien, **l'avidité et la recherche du profit personnel, juste cela, et rien d'autre !**

BIENVENUE
EN SUISSE

Même le Sénat se saisit du sujet et interpelle sur l'urgence de revoir la loi.

-Proposition de loi visant à renforcer le « dialogue territorial » en faveur de la lutte contre l'artificialisation des sols :

- **Texte n° 863 (2021-2022) déposé au Sénat le 5 août 2022**

- **Mais, MédiaChartres ne vous apprend rien, et ne fait que confirmer se que beaucoup soupçonnaient ou savaient déjà.**

Sylvie Muller

Une célèbre réplique, de film culte !

MédiaChartres reste le souffle coupé, d’apprendre que **Chartres** concourt au titre de « **plus beau centre Ville** » ?

les vitrines de France

FÉDÉRATION NATIONALE DES CENTRES-VILLES

Nous avons d'abord pensé à une blaguounette de 1er Avril … mais non, et c'est la que la célèbre réplique de, « Fernand Naudin » (**Lino Ventura**) dans le film « **Les Tontons flingueurs** » (1963) prend tout son sens.

Pour la deuxième fois, les Vitrines **C'Chartres** participent au grand jeu concours national des « **plus beaux centres-villes commerçants de France** » (rien que ça) ! **https://www.fncv.org/**

» le centre-ville est unique grâce à sa cathédrale, son cœur de ville piétonnier, sa riche diversité de commerces, sa multitude d'événements et animations et sa culture en plein centre-ville »

source: déclaration, de la « manageuse centre Ville »

Pour **MédiaChartres** et toutes les personnes interrogées sur le sujet, la vision est bien différente, voici pourquoi.

Si le centre Ville était si attractif, le **turnover** des enseignes ne battrait pas des records, le tarif prohibitif et usurier des parkings, les rues piétonnières qui ressemblent à un échiquier géant (noir et blanc) avec ses pavés et dalles cassés, qui dépassent (nombreuses personnes sont déjà tombées et blessées), les joints délavés qui laissent place à des crevasses de 5cm par endroit (devant le théâtre et à l'entrée de la rue Noël Ballay), les « inter-minables » chantiers dans toutes les rues (ravalements, loi ORI, etc).

https://www.courrier-picard.fr/id250187/article/2021-11-14/amiens-des-rustines-sur-les-dalles-cassees-de-la-rue-pietonne-en-attendant-mieux

Petit extrait en photos, des « points forts » du centre Ville de Chartres (photos **MédiaChartres**)

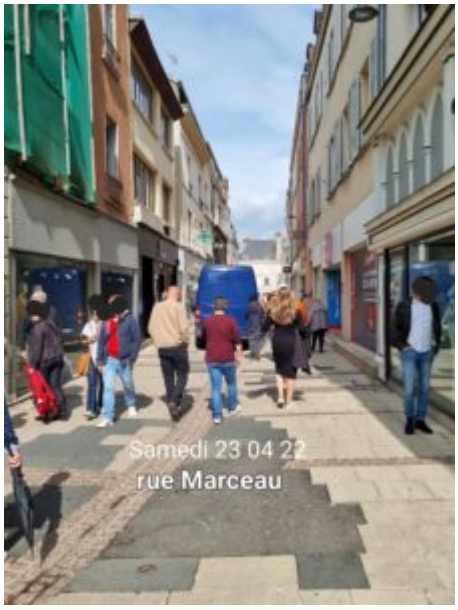

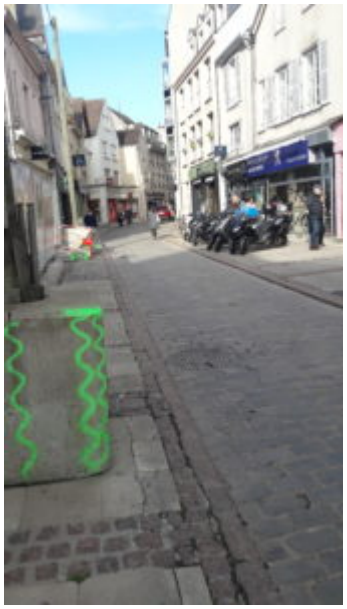

Il ne fait aucun doute, que ceci, fait du centre Ville de Chartres, le plus beau et incomparable de France … « miroir, mon beau miroir, dis-moi qui est le plus beau », il va falloir patienter, le suspense sera insoutenable … Clôture des votes et annonce des résultats le 26 septembre.

MédiaChartres souhaite quand même, sincèrement, bonne chance à tous les commerçants.

Sandra Michelle

Quand les « Verts » voient « rouge » !

Dossier « hot » pour la rentrée de MédiaChartres.

Sujet de discorde et bras de fer, entre le parti écologiste local et le Maire de Chartres, concernant l'abattage de 3 arbres Blv de la Courtille, dans l'enceinte du parc de la Chambre des métiers, qui vie ses dernières heures, pour faire place à un nouveau « **bétonnage** » qui caractérise et fait

désormais la renommée, de la Ville.

????

A l'actif du Maire et sa garde prétorienne, il y a l'abattage de nombreux arbres, souvenirs par **MédiaChartres**: Blv Chasles/de la Résistance/Clemenceau/Foch/de la Courtille (piscine)/Place du Cygne/Châtelet/Faubourg St Jean/Avenue Jean de Beauce/etc … **et sur d'innombrables chantiers**: rue de Varize/de Reverdy/du Cardinal Pie/Famin/des Lisses/Chanzy/Gabriel Péri/de Sours/de Châteaudun/du Bourgneuf/Nicole/Chauveau Lagarde/Place St Brice/du Grand Faubourg/Petit Bouillon/Le Colisée/Pôle Gare/ le Off/Banque de France/Hôtel Dieu/etc …

Et ils sont très loin d'être « Guery » (…) **https://www.enseignement-prive.info/fiche/ecole-privee-guery-chartres/ET028-31**

Pour certains il est déjà trop tard et pour d’autres, l’avenir semble funeste

Ilot de verdure, Blv Foch, promis à l’abattage, par M. Bouygues

Cèdre Bicentenaire du Blv Foch, **abattu:** **https://fr.wikipedia.org/wiki/C%C3%A8dre**

Il semble définitivement établi, que le **vert** ne soit pas la couleur de prédilection et la bienvenue à **Chartres**, pour le **Maire** et « **certains adjoints**« , sauf pour:

http://chabriol.com/reservation/

et n’oubliez pas de cliquer, sur/ **CONTACT**

qui voudrait abattre des arbres ici ?

Ou encore, (bien toléré) sous cette forme … ?

Martine Leroy

« BAD » EXEMPLES !

Avoir un « titre une fonction », ne donne à **PERSONNE** et en **AUCUN CAS** le droit d'en abuser, pour contourner la loi ou de l'utiliser à son profit !

C'est une erreur de se croire au-dessus des lois, et une faute de s'exonérer. *Kheira Chakor*

RAPPEL:
https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006070719/LEGISCTA000006165363/
Et pourtant, MédiaChartres constate régulièrement, des abus qui ne sont jamais sanctionnés, à contrario du citoyen lambda.

MédiaChartres, a compilé quelques exemples photos (perles de son album): Police/Préfecture/Mairie (services-Amis- famille) etc (extrait).

Vous pouvez, vous aussi, nous faire parvenir vos meilleurs clichés ! (merci).

Que de beaux exemples !

Clara Hirch

Police Municipale

L’Avocat du Diable

Police Municipale sur le trottoir

La Préfecture et son parking privé

Préfecture

Préfecture en Ville

La fille du Maire sur le trottoir

Gendarmerie

Eiffage

Spéciale sportifs

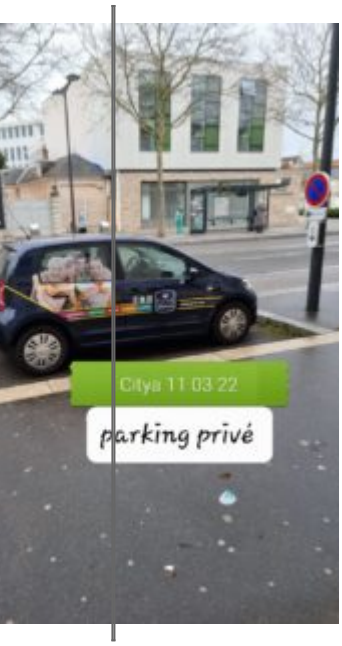

Citya agence

UN MIRACLE …

« **Les jardins de l’évêché, sont fermés de l’extérieur**« , un titre de film pour **MédiaChartres**.

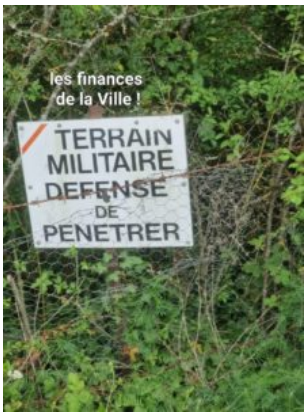

Cela fait désormais des mois, que les jardins sont inaccessibles, pour ‘**raisons sécuritaires**‘ des travaux étant dans l’attente (**de quoi ou de qui)** ?

Aucun affichage légal et pourtant OBLIGATOIRE, ne figure !

N’étant visiblement pas une priorité (**par rapport à d’autres chantiers de la Ville**) **MédiaChartres** s’interroge sur la priorisation, de l’hypothétique classement en fonction du rapport financier ?

Dans tous les cas, **Chartrains et touristes** cherchant à se rafraichir et se reposer sur les bancs à l'ombre des arbres, devront encore **TRÈS** longtemps allez chercher ailleurs, **et pendant ce temps la friche s'installe** !

Mais, étant proche de la Cathédrale, un miracle est toujours possible ?

Également possible, l’hypothèse de la construction d’un **téléphérique** partant de l’Évêché, pour rejoindre le nouveau-futur « **plateau Nord-Est** » ?

Car après tout, n’oublions jamais qu’à **Chartres**, tout est possible,même si tous devront encore patienter des mois (voir des années) , chacun disant un grand **MERCI** !

Clara Hirch

«La mise en boîte du Maire» !

Un Maire qui saurait danser ? peut-être … mais «valser», beaucoup l'espèrent (selon nos sources).

Jean-Pierre Gorges, y songe depuis un moment, et cela devrait se réaliser, car ce que le **Maire** veut, **Dieu** « **himself** », le veut également: **ouvrir une discothèque en centre-ville de Chartres**.

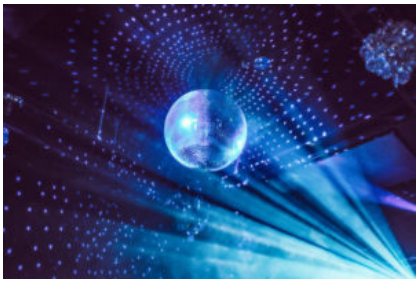

Dans l’enceinte du déjà «**col usé**» pardon, du **Colisée**, et **2025** est la date d’ouverture envisagée ?

Une nouvelle discothèque souterraine sur **1200 m²,** Intégrer ce nouveau projet dans « **Pôle Gare** » est dans la suite des **travaux pharaoniques** entrepris dans cette zone de **32 hectares, au cœur de Chartres**.

La sortie se fera du côté «**pont Casanova**», et un nouveau **parking de 1100 places** va voir le jour en fin d’année.

Un **Hôtel** sera également implanté, de quoi animer « **chaudement le quartier**« , et surtout, faire fuir les résidents.

Un **permis de construire** a déjà été déposé et devinez où… OUI bravo, auprès des services d'attribution des permis, de… la **Mairie de Chartres** «**herself**» ! (elle même).

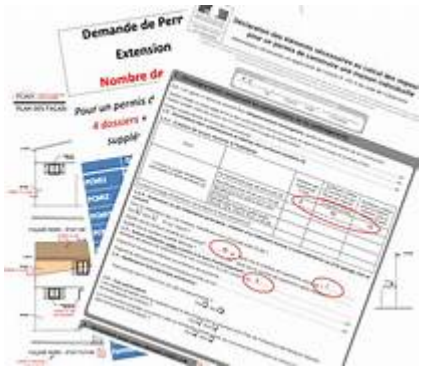

Chartres revendique le titre de : «**Capitale du Parfum**» ?, mais souvent les odeurs qui flottent dans l'air ont plus des relents d'égouts que de roses.

https://www.parfumdegrasse.com/grasse-la-capitale-mondiale-du-parfum/

Alexandra Simoni

ZOOM SUR « Le dossier du Mois

»

Centre-ville : le cœur n’y est plus, par MédiaChartres.

ENQUÊTE, (Par onze étudiants-journalistes du CUEJ de Strasbourg).

http://cuej.info/mini-sites/coeurdeville/

Pendant un mois, nous avons enquêté sur l’efficacité du programme **Action cœur de ville**, mis en place par l’État en 2018 pour revitaliser les centres des villes moyennes. Nous démontrons que les surfaces commerciales en périphérie ont continué à s’étendre dans 81% des communes bénéficiaires du dispositif parmi les plus touchées par la dévitalisation de leur Centre-ville. **Une contradiction dont les responsabilités incombent tour à tour aux élus locaux, à l’administration d’État et aux préfets.**

Les élus, premiers responsables !

Nous avons découvert que : plusieurs Municipalités utilisent les fonds publics et les outils mis à leur disposition par le dispositif gouvernemental pour mener des projets dans leur centre-ville, **tout en portant en parallèle des projets d’extension commerciale en périphérie.**

Après Action cœur de ville, la loi Élan de 2018 a complété l’arsenal à la disposition des Maires avec la création de conventions d’Opération de revitalisation du territoire (**ORT**). **Notre enquête révèle qu’en plus de ces exemples de « Mairies schizophrènes », une municipalité plus audacieuse que les**

autres – celle de Chartres – tente d'exploiter la souplesse de la convention ORT pour développer en périphérie un complexe commercial de 130 000 m², qui lui est refusé depuis plusieurs années.

Le laisser-faire des Préfets …

Alors que l'État leur demande de participer à la préservation des centres-villes, **les Préfets n'exploitent pas les outils en leur possession pour s'opposer à des projets allant à l'encontre d'Action cœur de ville, comme le révèle notre enquête**. En effet, les représentants de l'État ont la possibilité de déposer un recours devant la **CNAC s'ils considèrent qu'un projet commercial menace les actions menées en centre-ville.**

Commission Nationale d'Aménagement Commercial

https://cnac.entreprises.gouv.fr/

Chartres | « L'Action cœur de ville tombe à pic » !

Par un simple jeu sémantique, le Maire remet sur la table un gigantesque centre commercial. Et le soustrait habilement aux garde-fous habituels.

Le programme Action cœur de ville pose un cadre, mais cela n'empêche pas certains élus de prendre des libertés. **Nous nous sommes penchés sur le cas de Chartres**, où le Maire a trouvé une faille dans le système. **Jean-Pierre Gorges** (sans étiquette, affilié à la droite), **est soupçonné de vouloir travestir le dispositif Action cœur de ville, en l'utilisant pour relancer la construction d'un centre commercial « éléphantesque » en périphérie.**

Ce projet, qui s'étendrait sur 80 000 m² de surface de vente, est plus connu sous le nom de "plateau Nord-Est". Car il serait aménagé sur une partie des 250 hectares de terrains militaires rachetés par la municipalité, à trois kilomètres au Nord-Est du centre historique de Chartres.

130 000 mètres carrés de surface commerciale pour le futur plateau nord-est

Le projet et l'existant, plateau Nord-Est.

MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

Liberté
Égalité
Fraternité

Après avoir mis le doigt sur une faille du système, **le Maire de Chartres**, qui vient de rempiler pour un quatrième mandat, se fera-t-il court-circuiter ? “***La question du périmètre des conventions ORT nous est remontée depuis quelque temps. Nous restons vigilants***”, glisse un autre responsable du **Ministère de la Cohésion des territoires**.

https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/operation-de-revitalisation-de-territoire-ort#:~:text=Le%20p%C3%A9rim%C3%A8tre%20de%20la%20strat%C3%A9gie%20territoriale%20comprenant%20tout,repose%20le%20projet%20de%20redynamisation%20du%20c%C5%93ur%20d%E2%80%99agglom%C3%A9ration.

Journalistes de l’enquête : Nicolas Arzur, Loana Berbedj, Hugo Bossard, Pauline Boutin, Victor Boutonnat, Emma Conquet, Laurie Correia, Aïcha Debouza, Thémïs Laporte, Benjamin Martinez, Julia Toussaint

Le « dossier du dessus » (1er volet), par MédiaChartres, qui devrait résonner plus fort que les cloches de la Cathédrale (…)

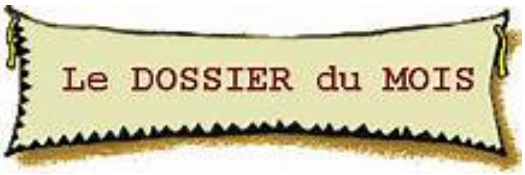

Yves Dubois

FÊTE NATIONALE

La Rédaction de MédiaChartres, vous souhaite un bon 14 Juillet 2022.

Les origines d'une fête populaire Nationale:

https://fr.wikipedia.org/wiki/Prise_de_la_Bastille

Sortir à Chartres: INFOS PRATIQUES: Chartres programme

et News:

https://www.chartres.fr/fete-nationale

La Rédaction